De la négation à la restriction – à propos du tour exceptif en anglais et en français

Jean-Marie Merle*
Université de Provence

1. Introduction – Restriction exclusive

L'objet du présent article[1] est d'examiner deux structures exprimant, l'une en anglais, l'autre en français, une **restriction,** et d'envisager le lien qu'entretiennent ces deux structures avec la négation. Exemples :

1. There was **nobody** in the room **but** Peter.
2. Il **n**'y avait **que** Pierre dans cette pièce.

Dans ces deux phrases, la validité du segment (prédication de la localisation d'un animé humain dans la pièce) s'applique de façon restrictive au seul élément *Peter / Pierre*, à l'exclusion – d'où le terme de « **restriction exclusive** » employé par Wagner & Pinchon (1991) pour nommer le tour [*ne… que*] – de tout autre élément de la classe des animés humains (cf. en anglais *There was nobody in the room*). Pierre Le Goffic (1993) le nomme « tour exceptif » ; Marc Wilmet (1997), « négation exceptive ».

Remarques à propos de la terminologie

Le terme de « restriction exclusive » rend compte du double phénomène recouvert par cette structure et que l'on vient de décrire sommairement ; il s'applique et à la structure anglaise donnée en 1 et à la structure française donnée en 2.

---

* Laboratoire Parole et Langage, CNRS, UMR 6057

[1] J'adresse tous mes remerciements à Gérard Mélis, à Marie Loiseau et à Charles Zaremba pour leurs remarques.

Le terme de « négation exceptive » rend compte du fait que la négation est foncièrement une opération d'exclusion paradigmatique (cf encore *nobody*, ci-dessus) : tous les paradigmatiques[2] négatifs, déterminants, pronoms ou adverbes, sont susceptibles d'être mobilisés (*no one*, *nothing*, *nowhere*, *never*, etc.) ; la négation (paradigmatique) est suivie dans cette structure de la sélection de l'élément ou des éléments qui sont exclus de l'exclusion, autrement dit qui ne sont pas concernés par la négation.

Le terme de « tour exceptif », quant à lui, recouvre les notions de « restriction exclusive » et de « négation exceptive », mais il s'applique également de façon plus vaste aux structures construites à partir de paradigmatiques non négatifs :

3. **What** could he do **but** forgive her? / Que pouvait-il faire sinon lui pardonner ?
4. **Everywhere but** in Scotland… / Partout sauf en Ecosse…
5. He was **all but** dead. / (Litt. Il était tout hormis mort) Il était quasi mort.
6. I knew her better than **anyone but** the king. (A. Gill) / Je la connaissais mieux que quiconque hormis le roi.

A côté de l'opacité du tour exceptif français (cf. exemple 2 et § 2), la « négation exceptive » anglaise (cf. exemple 1), un cas particulier de tour exceptif, matérialise dans l'énoncé de surface la double exclusion sur laquelle se construit l'exception (§ 3). Ce qui oppose les deux structures, ce sont avant tout des divergences entre la négation en anglais et en français (§ 4 : la négation de constituant tend à être mieux représentée en anglais qu'en français ; le français de son côté tend à favoriser la négation de phrase). Malgré ces divergences, d'ordre morpho-syntaxique, qui seront l'occasion de revoir les opérations qui sous-tendent la négation en français (§ 5), on verra que la forclusion paradigmatique est systématique dans le cas de la négation exceptive, que celle-ci se réalise sous sa forme pleine ou réduite (§ 6). Les caractéristiques syntaxiques de cette structure (§ 7) lui donnent à la fois un statut de structure de focalisation et un statut de structure paradigmatisante (§ 8).

---

[2] Le terme de « paradigmatique » est appliqué ici aux déterminants, pronoms et adverbes spécialisés dans la référence en intension (à partir d'une propriété) à un paradigme sémantico-référentiel (en anglais, l'ensemble des dérivés et composés de *-wh-*, *-one*, *-body*, *-thing*, *-ever-*, etc.), quelle qu'en soit l'extensité.

2. L'opacité du tour exceptif français

En français, on a affaire à une structure plus opaque qu'en anglais. Elle se perçoit bien comme l'expression d'une exclusion, comme le montre une glose proposée par P. Le Goffic (1993 : 400 ; cf. également Damourette et Pichon, § 3062, vol. 7) :

> 7. Il **ne** boit **que** du lait = Il ne boit pas qu'il ne boive du lait / il **ne** boit **pas** dans des circonstances où il ne boive du lait ; d'où : quand il boit, c'est du lait / Il boit **seulement** du lait.

Mais si cette glose rend compte du sens, elle ne facilite pas la mise en évidence de la structure exploitée ici ni des mécanismes qui la sous-tendent. P. Le Goffic fait l'hypothèse que le *que* « exceptif » (p. 400) est un *que* adverbial intégratif comme dans :

> 8. Tu **ne** partiras **pas que** tu **ne** nous aies répondu

La glose donnée en 7 fait apparaître une négation dans le segment *Il **ne** boit **pas.*** D'autre part, le modèle proposé en 8, qui correspond aussi à la première glose donnée par P. Le Goffic en 7 (*Il ne boit pas qu'il ne boive du lait*) – celui d'un *que* adverbial intégratif[3] – donne nécessairement[4] un statut circonstanciel (« adverbial ») au segment introduit par *que* (*qu'il ne boive du lait / que tu ne nous aies répondu*). Ce segment circonstanciel contient le morphème *ne* (soit négatif, soit discordantiel). Le sémantisme <circonstanciel + négatif> autorise une glose en *sans que* (qui implique et le statut circonstanciel et la non-validation du segment qu'il introduit[5]). Autrement dit, *Il ne boit pas sans que ce soit du lait* explicite le tour exceptif comme une suite de deux opérations d'exclusion. Si l'on en revient à l'exemple 2, cependant, (*Il n'y avait que Pierre dans cette pièce*), on peut difficilement suivre la glose donnée ci-dessus à propos de 7, qui s'applique à un énoncé généralisant (*Il ne boit que du lait*) alors qu'on a affaire en 2 à une situation spécifique.

---

[3] Dans la terminologie de P. Le Goffic et de Damourette & Pichon, le terme d'*intégrative* désigne ce que la tradition nomme par ailleurs « relative sans antécédent » (***Qui l'aime** la suive / Il va **où elle va***).

[4] En raison de l'identité de statut syntaxique, toujours vérifiée, entre les intégratifs – pronoms ou adverbes – et les intégratives qu'ils introduisent.

[5] *Ne* est inclus dans *sans*.

2’ ??Il n’y avait personne dans la pièce que ce ne soit Pierre / ??sans que ce soit Pierre

Un aménagement de la glose de P. Le Goffic donnerait :

2’’ ?Il n’y avait personne dans la pièce qui ne soit Pierre.

Mais *qui,* en 2’’, n’est ni adverbial ni intégratif. Une autre glose permettrait de rendre compte de la double exclusion, mais la structure française garde toute son opacité :

2’’’ Il n’y avait personne dans cette pièce hormis Pierre / d’autre que Pierre.

3. Double exclusion

Sur ce point précis l’anglais nous offre un tour exceptif moins opaque que celui du français.

1. There was **nobody** in the room **but** Peter.

La construction de l’exception repose d’une part sur l’emploi du pronom négatif *nobody*, et d’autre part du segment *but Peter*, *Peter* étant l’élément qui fait exception.

Le pronom négatif *nobody* comporte un morphème de négation, *no-,* et un morphème, *-body*, qui renvoie au paradigme des animés humains. Sur le plan morphologique, il s’agit ici d’une divergence entre le français et l’anglais (cf. § 4). La référence (référence qualitative, c’est-à-dire opérée en intension, à partir d’un sème : rôle du morphème *-body*) à la classe des animés humains reçoit une quantification nulle (*no*) qui détermine l’extensité référentielle compatible en un point donné de la chaîne linéaire (X) avec le substrat de l’énoncé (*There was X in the room*) ; *There was nobody in the room* pose une situation d’énoncé telle qu’aucune occurrence d’animé humain ne se trouve localisée dans la pièce ; référentiellement, la forclusion de toute occurrence de la classe implique celle de toute la classe.

Pour rendre compte de cette représentation de la forclusion et du couple occurrence validée / occurrence non validée dans un contexte donné, la TOPE[6] dispose d’un concept théorique particulièrement bien adapté aux faits linguisti-

[6] Théorie des opérations prédicatives et énonciatives.

ques : celui de domaine notionnel (cf. A. Culioli 1990 : 53), domaine associé à toute notion, simple ou complexe, et structuré en un **Intérieur I**, zone de validation (p est le cas), et un **Extérieur E**, zone de non validation (p n'est pas le cas ; ce n'est pas p qui est le cas mais p', c'est-à-dire non-p ou autre que p)[7]. La négation consiste dans cette perspective en une localisation dans l'extérieur notionnel. L'intérêt de cet instrument n'est pas de pure forme. Le concept de domaine notionnel est notamment apte à rendre compte 1/ du fait que la négation est présupposante : par analogie un **extérieur** ne peut se construire que par rapport à un **intérieur** ; 2/ du fait que la négation reçoit une représentation linguistique alors même qu'elle ne peut avoir d'existence dans l'extra-linguistique.

En ce qui nous concerne, la représentation de la forclusion de toute occurrence de la classe des animés humains passe par une référence à cette classe et une représentation de cette forclusion : la référence à la classe s'opère à l'aide d'un « paradigmatique », qui renvoie en intension à un paradigme sémantico-référentiel ; en intension, c'est-à-dire qualitativement : le paradigmatique est défini par au moins un sème renvoyant au paradigme ; pour entrer en relation avec les autres termes de l'énoncé, ce paradigmatique entre en un point donné de la chaîne linéaire : il instancie donc une place syntaxique et ce faisant entre dans une structure sémantique ; il est susceptible de recevoir des déterminations diverses (en l'occurrence celle d'une quantification nulle). La relation est construite et envisagée comme validée, pour qu'il puisse être énoncé qu'elle n'est validée pour aucune occurrence de telle ou telle classe.

Le segment *but Peter*, quant à lui, implique également la construction d'un extérieur. L'étymologie de *but* est à cet égard particulièrement éclairante. En vieil-anglais, *be-útan, bútan*, préposition ou adverbe, signifie *on the outside* (*of*)*, without*, autrement dit *à l'extérieur de* ou *à l'extérieur*, contraire de *inside* ou de *within*. La construction d'un extérieur se fait par rapport à l'exclusion paradigmatique déjà opérée. L'occurrence de *Peter* est donc localisée dans l'extérieur de l'extérieur[8] qui vient d'être construit, ce qui revient à une localisation dans l'intérieur, et donc à la validation de la relation construite dans

---

[7] Le **domaine notionnel** se structure en un **intérieur I,** zone de validation ; un **extérieur E** zone correspondant à la non-validation ; et éventuellement une frontière **F** (ou **I**E, zone associant des propriétés de **I** et des propriétés autres).

[8] A. Joly décrit pour cette raison *but* comme un « inverseur » (1982 : 163). J.-C. Souesme (1995) le décrit comme un « marqueur de passage de frontière ». M. Wilmet (1997 : 514) envisage le rôle de *que* de façon similaire : « l'auxiliaire exceptif *que* arrête *ne* au seuil de la prédication négative et relance la prédication positive. »

l'énoncé, validation perdue pour tout le paradigme, mais sauvée pour une occurrence, celle de *Peter*. C'est ainsi que, en anglais, ce double processus d'exclusion aboutit à la construction d'une exception.

4. A propos de la négation : divergences et convergences entre l'anglais et le français

La première divergence est d'ordre morpho-syntaxique. La négation paradigmatique est portée en anglais par un morphème grammaticalisé auquel elle est soudée pour former un adverbe ou un pronom (*ever / never ; thing / nothing…*) ou dont elle est indissociable comme dans le cas de *no one*. Elle se matérialise morphologiquement comme une négation de constituant. En français, en revanche, la négation est d'ordinaire répartie sur deux termes et discontinue à la fois morphologiquement et syntaxiquement (*ne… pas / ne… rien / ne… jamais*).

En conséquence, le fonctionnement syntaxique des pronoms et adverbes négatifs en anglais tend à demeurer celui de leurs concurrents paradigmatiques : ces termes tendent notamment à occuper la même place dans la chaîne linéaire que leurs concurrents lexicaux. Exemples :

9. He has done **nothing**
10. He has done **his homework**

En français, en revanche, on constate une grammaticalisation plus avancée et une tendance à la cliticisation :

11. Il a fait **ses devoirs**
12. Il (n')a **rien** fait / *Il (n')a fait **rien**

Ce qui fait que la négation tend à opérer en français sur le nœud prédicationnel (cf. Dominique Batoux, dans ce même volume).

4.1. Négation de constituant *vs* négation syntaxique

Si l'anglais standard offre pour possibilité de nier un constituant à l'aide de *not* (cf. encore D. Batoux),

13. **Not** everybody liked the show.

le français, quant à lui, se prête beaucoup moins bien à la négation de constituant. La négation de constituant qui précède se traduira plus volontiers en français à l'aide d'une négation syntaxique (ce qui représente une modulation et une transposition),

14. Tout le monde **n'**a **pas** aimé ce spectacle.

que l'on glosera de la façon suivante :

15. **Il n'est pas le cas [que]** [tout le monde ait aimé ce spectacle].

Cette difficulté que rencontre le français à produire une négation de constituant et cette tendance à la négation syntaxique rendent délicate la traduction en français du passage suivant (dialogue entre le roi blanc et Alice, dans *Through the Looking Glass and what Alice found there*) :

16. "[…] I haven't sent the two Messengers either. They're both gone to the town. Just look along the road, and tell me if you can see either of them."
"I see **nobody** on the road," said Alice.
"I only wish *I* had such eyes," the King remarked in a fretful tone. "To be able to see **Nobody**! And at that distance too!"

Lewis Carroll joue ici sur la possibilité qu'offre l'anglais d'instancier une place syntaxique d'argument avec un pronom paradigmatique négatif, à l'intérieur d'un énoncé affirmatif. Le pronom négatif, en instanciant cette place d'argument, entre ainsi en un point donné de l'axe syntagmatique en concurrence avec tout le paradigme. Or ce même pronom a pour rôle de marquer une opération de forclusion paradigmatique, autrement dit de signifier qu'il n'est fait référence, à l'intérieur de l'énoncé, à aucune occurrence du paradigme sémantico-référentiel des animés humains. Mais pour ce faire, il opère une référence au paradigme et instancie la place qu'occuperait toute occurrence issue de ce paradigme … D'où le paradoxe exploité par Lewis Carroll, le même que celui qui donne l'impunité à Ulysse lorsqu'il a rendu aveugle le cyclope Polyphème : en grec, ούδεις (m.) [= nég + *personne*], ούδεμια (f.), ούδεν (n.), est un paradigmatique négatif (cf. *Mon nom est Personne*).

Si de façon marginale le français peut se permettre (exemple 17) une production analogue à celle de l'anglais dans l'exemple 13,

17. ??**Pas** tout le monde s'appelle Paul Newman. (ex. emprunté à C. Blanche-Benveniste 2003)

il aura malgré tout plus facilement recours à un dispositif prédicationnel :

17'. ?C'est **pas** tout le monde qui s'appelle Paul Newman.

Dans un classement des formes suivantes, de la plus conforme à un français standard à la moins conforme, on aura donc :

Tout le monde ne s'appelle pas Paul Newman
Tout le monde s'appelle pas Paul Newman
C'est pas tout le monde qui s'appelle Paul Newman
Pas tout le monde s'appelle Paul Newman

4.2. Portée de la négation syntaxique et morphologie

L'exemple de Marc Wilmet cité par Christian Touratier,

18. Pierre **n'**aime **pas** Marie

ne possède qu'une seule forme linguistique pour 4 interprétations (au moins). Comme la négation est incidente à un contenu propositionnel de 4 éléments, (structure sémantique comportant 4 constituants : C0, verbe, temps, C1), et qu'il est asserté de la mise en relation de ces 4 éléments qu'elle n'est pas validée, il est logique que 4 interprétations au moins soient possibles quant à l'inadéquation du contenu propositionnel de cette phrase, et que seul un complément de contexte permette de savoir quel est l'élément inadéquat ou quels sont les éléments inadéquats (Pierre, aimer, aime, Marie). Une seule glose rendra compte de cette forme unique :

19. **Il n'est pas le cas [**que**]** [*Pierre aime Marie*].

Il reviendra donc au contexte de lever l'ambiguïté (C'est Paul qui aime Marie / Pierre aime quelqu'un d'autre / Pierre n'aime pas Marie, il l'adore / Pierre n'aime pas Marie mais il finira par l'aimer, etc.). Autrement dit, la portée de la négation relève de la pertinence. Il en est de même lorsque la portée de la négation s'étend à un complément directionnel, par exemple, (ex. 20) ou à un circonstant (ex. 21) ; la mention des GP *in the right direction* (20) ou *en voiture*

(21) dans ces énoncés négatifs n'est normalement[9] pertinente que 1/ parce qu'ils sont destinés à constituer le foyer de la négation et que 2/ le reste du prédicat est déjà acquis, quant à lui, dans une relation validée avec le sujet :

> 20. […] the actual march of development has simply flanked these positions, **necessitating a sudden reorientation of view**. We have **not** been watching **in the right direction**; […] (A. Locke)
> 21. Cette fois-ci, elle **n'**est **pas** venue **en voiture** : il a fallu aller la chercher à la gare.

Le contexte donné en amont, dans l'exemple 20, implique un préconstruit qui peut se formuler de la façon suivante : *we've been watching, but in the wrong direction*. L'exemple 21 implique quant à lui : « elle est venue, mais pas en voiture ». Sans qu'il y ait contradiction avec l'hypothèse de la pertinence, G. Mélis (à paraître) explique ce phénomène comme le résultat d'une succession de stabilisations référentielles :

> Le prédicat de [*Philip went up to London a couple of days before the session began in order to find himself rooms.* (S. Maugham)] est l'aboutissement d'un enchaînement de stabilisations référentielles successives, ce qui construit un prédicat complexe. Le test de la négation est à cet égard révélateur. Si on introduit une négation, sans changement prosodique, c'est le dernier adjoint qui est nié.

On notera par ailleurs que la remarque de Ch. Touratier (cf. son article dans ce volume) sur les effets de la négation à l'intérieur de la phrase (ou de la proposition), s'applique à l'anglais comme au français :

> 22. **Nobody** ever did **anything** to **either** of them, **anywhere.**
> 23. **Personne ne** leur a **jamais rien** fait, **nulle part.**

Il existe sur ce point une divergence considérable entre l'anglais et le français : l'anglais ne présente aucune ambiguïté sur le plan morphologique. La négation n'apparaît qu'une fois dans la phrase. En français, chacune des formes *personne, jamais, rien* (« positive-négative » selon M. Wilmet, « semi-négative » selon H. Nølke) ne renseigne en rien par sa morphologie sur son caractère négatif ou positif.

---

[9] Les reprises à l'identique assorties d'un changement de polarité peuvent correspondre à une intention de signifier différente (Ex. A : Elle est venue en voiture / B : Mais non, elle n'est pas venue en voiture… pour la bonne raison qu'elle n'est pas venue du tout).

24. Elle a vu **personne** / Elle a **rien** fait / Elle vient **jamais**

Les locuteurs français ont ainsi l'habitude de voir une forme comme *jamais,* par exemple, exprimer à elle seule la négation :

25. Elle est **jamais** allée en Australie.

Il résulte parfois de cette possibilité devenue une habitude, une confusion entre *ever* et *never* chez le francophone angliciste. L'anglais, de son côté (cf. 26 et 27), maintient la distinction morphologique entre paradigmatique négatif ou non[10] :

26. It's the largest cake I've **ever** seen / Litt. C'est le plus gros gâteau que j'aie **jamais** vu
27. I've **never** seen such a large cake / Je **n'**ai **jamais** vu d'aussi gros gâteau

Sans aller jusqu'à dire qu'il s'agisse d'une faiblesse du français, on rappellera que ce phénomène est issu d'une longue évolution du français en diachronie (cf. Ch. Marchello-Nizia, 1999 : 113-115). En (très) ancien français, la négation est marquée par un morphème unique, *non*. La forme atone *ne* (ou *n'*) apparaît dès le Xe siècle. Au XIe siècle apparaissent *mie, pas, point* comme intensifieurs de la négation, chacun dans son domaine respectif : ne manger mie, ne marcher pas, ne voir point, ne boire goutte. En tant qu'unité minimale, chacun de ces intensifieurs représente la plus petite quantité envisageable[11], dont la forclusion entraîne une négation absolue. Puis un processus de désémantisation et de grammaticalisation les rend compatibles avec tout prédicat, à partir du XIIIe siècle. Ils marquent alors la virtualité, selon Ch. Marchello-Nizia (notamment dans les interrogatives et les hypothétiques).

---

[10] A l'inverse, les écarts linguistiques en anglais sont d'un ordre tout à fait différent. Si l'on considère *I ai**n't** got **no** money*, cette structure se comprend non pas comme un cas de double négation dans lequel les deux négations s'annuleraient pour se résoudre en une affirmation, mais comme un cas de négation redondante. La traduction en français serait déterminée par le choix d'un registre : *J'ai **pas** d'argent*. Ce registre, oral familier, serait ici caractérisé par l'effacement du *ne* discordantiel.
Dans un registre standard, l'anglais peut parfaitement exploiter l'opposition *No one has anything to offer to society* (négation simple : personne n'a rien à offrir à la société) / *No one has nothing to offer to society* (double négation : Tout le monde a quelque chose à offrir à la société).

[11] « Rien » (de *res* = chose) et « personne » en font autant, chacun dans son paradigme.

En français oral, la disparition de *ne* est attestée dès le XVIIe siècle (et plusieurs siècles plus tôt dans les interro-négatives), laissant l'expression de la négation reposer entièrement sur le second morphème, autrement dit sur l'« auxiliaire de négation » (c'est ainsi que le nomment Wilmet et Nølke). Dès lors, il est nécessaire de revenir sur *ne* et sur l'« auxiliaire de négation ».

5. La négation en français : discordance et forclusion

5.1. *Ne* et la discordance

Ne est dit « discordantiel » par Damourette et Pichon. L'adéquation de ce terme au phénomène qu'il décrit tient avant tout au fait que la négation est par essence présupposante (qu'elle soit polémique ou descriptive). Il ne peut y avoir de négation dans l'extra-linguistique ; tout comme l'interrogation et l'hypothèse, la négation est propre à l'activité linguistique, ce que Nølke exprime de la façon suivante : « […] il ne peut exister d'événements primitifs qui soient négatifs préalablement à la parole. » La négation se définit toujours par rapport à ce qu'elle nie : Nølke parle de « point de vue 1 » ou « point de vue préalable ». Ainsi la négation ne peut opérer que sur un contenu de sens préalablement envisagé, qu'il soit préconstruit, comme dans le cas de la négation polémique, ou non (mais le contenu de sens est alors présupposé), comme dans le cas de la négation descriptive. C'est pour cette raison que le terme de discordantiel convient particulièrement bien pour décrire *ne* : *ne* annonce (marque) la discordance entre le présupposé (ou le préconstruit) et le posé. La notion de discordance rend également compte des emplois du *ne* dit « explétif » (c'est à dire d'un *ne* qui ne serait qu'un *ne* de remplissage).

Les exemples suivants sont empruntés à Damourette et Pichon (§ 115).

28. Son petit cousin se présentait au cercle. Il craignait qu'il **ne** fût blackboulé. (A. France)
29. Ils avaient à veiller sur le feu et à prendre garde qu'il **ne** s'éteignît.
30. Il y a un arbre qui empêche qu'on **ne** voie chez vous.
31. Il est plus grand que je **ne** le croyais.
32. Il est monté se coucher avant qu'on se soit mis à table.
33. Dépose ce dossier avant qu'il **ne** soit trop tard.

Dans les complétives de verbes exprimant la crainte, la précaution et l'empêchement : « Dans la crainte (ex. 28), il y a discordance entre le désir du sujet de la principale et la possibilité qu'il envisage. » « Dans la précaution

(ex. 29) il y a discordance entre les efforts que fait le sujet et le danger qui subsiste » en dépit de ces efforts. « Dans l'empêchement (ex. 30), il y a discordance entre le phénomène qui devrait se produire et la force qui l'empêche. »

Dans les comparatifs d'inégalité (ex. 31), il y a discordance entre deux quantifications, celle attendue et celle constatée, ou discordance entre les quantifications associées au comparant et au comparé.

Dans les conjonctives introduites pas *avant que,* quand *ne* n'est pas présent, la phrase comporte simplement une succession chronologique (ex. 32). *Ne* permet de réintroduire la discordance entre le fait nouveau et le fait principal (ex. 33).

5.2. Le forclusif

Le second élément de la négation est nommé « forclusif » par Damourette et Pichon (Vol. 1, § 116). Son sémantisme d'origine est le plus souvent celui d'une occurrence minimale (*pas, goutte, miette, aucun, nul, personne, rien* ; cf. § 4.2). A quoi on ajoutera que cette occurrence minimale renvoie à un paradigme : *personne*, par exemple, est occurrence minimale renvoyant au paradigme des animés humains, *rien* au paradigme des non animés humains, *pas* comme *nullement* au paradigme des quantifications. Ce qui est donné pour forclos (ou exclu, c'est-à-dire localisé dans un extérieur notionnel), c'est donc la représentation d'un paradigme, évoqué en intension, qualitativement, autrement dit défini par une propriété, et non construit en extension.

La référence au paradigme, porteuse de morphème négatif comme en anglais – ou non, comme en français, mais interprétée comme référence négative – est en définitive davantage un point de convergence que de divergence entre les deux langues.

6. Négation exceptive, tour exceptif et paradigme (pertinence implicite ou référence explicite)

Si dans l'exemple 2 le tour exceptif français est réduit (ou elliptique), la négation exceptive peut fort bien se réaliser en français (ex. 34) comme en anglais (ex. 1) selon un modèle qui fait apparaître la forclusion paradigmatique :

2. Il **n'**y avait **que** Pierre dans la pièce.
34. Ce **n'**était **rien qu'**un feu de bois, mais il m'avait chauffé le corps... (G. Brassens)
1. There was **nobody** in the room **but** Peter.

A l'inverse, la négation exceptive peut faire en anglais comme en français l'économie de cette étape, et omettre le paradigmatique négatif, ce qui laisse reposer l'expression de la restriction entièrement sur *but* :

35a. There were a lot of famous people there: X and Y, to name **but** two (= only two / just two)
35b. Il y avait beaucoup de célébrités… notamment X et Y, pour **n'**en citer **que** deux.

Ce phénomène, bien représenté du XIVe siècle à nos jours, place *but* en concurrence avec *just* (cf. Merle 1995), celui-ci étant devenu plus fréquent, mais toujours susceptible de coexister avec *but* :

36. I want to be loved by **you** – **Just you** – **Nobody else but you** – I want to be loved by **you** – **Alone** (*Some Like it Hot*)

Devant cette possibilité qu'offrent les deux langues de réduire la structure restrictive (*Ce n'était qu'un feu de bois*), on se gardera de conclure que la forclusion paradigmatique n'est plus vérifiée. Lorsque la référence au paradigme peut s'effacer, la forclusion paradigmatique est **systématiquement impliquée** (*Ce n'était **rien** qu'un feu de bois*), la mention de l'exception suffisant à induire quel est le paradigme pertinent. C'est au contraire l'absence de forclusion paradigmatique qui, dans les autres tours exceptifs, exige une référence explicite au paradigme, comme dans les exemples suivants :

37. **Who but** George would do such a thing? (*who* paradigmatique interrogatif)
38. **Qui d'autre que** George ferait une chose pareille ?
39. **Everywhere but** in Scotland (paradigmatique exhaustif) / Partout hormis en Ecosse / Partout sauf en Ecosse
40. – Rodrigue, as-tu du cœur ? – **Tout autre que** mon père / L'éprouverait sur l'heure. (Corneille)

7. Quelques caractéristiques syntaxiques

La réduction syntaxique n'annule pas la forclusion paradigmatique dans le cas de la négation exceptive. La syntaxe même de cette structure appelle encore plusieurs remarques.

1/ *But* entre dans une relation de corrélation avec un paradigmatique (cf. A. Joly 1982 : 152) et, lorsque le paradigmatique n'apparaît pas dans le syntagme, la forclusion paradigmatique est impliquée.

2/ Une constante du tour exceptif est qu'il est destiné à centrer l'énoncé sur un foyer : dans les exemples *There was nobody but Peter in the room / Il n'y avait que Pierre dans cette pièce,* l'élément qui fait exception, *Peter / Pierre*, est le focus syntaxique de l'énoncé.

3/ En français comme en anglais, la position finale de cet élément est contrainte (**But Peter, there was nobody* / **Que Pierre dans cette pièce il n'y avait* ; cf. A. Joly 1982 : 152) : la référence au paradigme précède toujours la mention de l'élément excepté. Comme cette structure est destinée à opérer un centrage sur un élément de la chaîne linéaire, par étapes successives de sélection paradigmatique, et spécialisée dans une convergence de l'attention sur l'élément final d'un syntagme – l'élément qui fait exception – et comme ces caractéristiques sont liées à la structure elle-même, on considérera qu'elle entre dans le vaste ensemble des structures de focalisation.[12] La négation exceptive est ainsi une structure de focalisation dont le foyer est double, ou qui opère une focalisation en deux étapes quand la structure est complète et la corrélation explicite (1/ forclusion ; 2/ exception), et dont le foyer est simple sans que soit annulée l'étape préalable quand la structure est réduite.

La question du statut syntaxique de *but* et de *que* est particulièrement délicate. En fonction du statut syntaxique de *but*, on peut obtenir des énoncés de surface paradoxaux. Des deux exemples suivants (41 et 42), qui l'un et l'autre contiennent une occurrence de *but* et dont les interprétations convergent, un seul comporte un tour exceptif :

41. All the students had a good time **but** John (corrélation *all…but* – tour exceptif – *except John*)
42. All the students had a good time **but not** John (*but* conj de coord : *but John did not*)

En 41, la glose à l'aide de *except* ne garantit nullement un statut syntaxique de préposition. Considérons les exemples 43 et 44 :

43. What could he do but forgive her? (glose: that was the only thing possible)

---

[12] Ce qui ne signifie nullement 1/ qu'un focus soit nécessairement en position finale (*It was **Peter** who was in the room / c'est **Pierre** qui était dans la pièce*) ; 2/ ni que, en dehors de cette structure, l'exception soit incompatible avec une antéposition, ni qu'elle ne puisse coïncider avec une thématisation (cf. ***Apart from Peter**, there was nobody in the room / **En dehors de Pierre**, il n'y avait personne dans cette pièce*).

44. It's not use blaming him really. You know he had **no choice but** to do as he was told.
45. He does **nothing but** complain.

La fonction d'intermédiaire de *but* reste sans effet sur la forme verbale ; elle n'entraîne pas de nominalisation alors que, d'ordinaire, en anglais, la préposition entraîne une nominalisation marquée morphologiquement par l'affixe *–ing* (Ex. *He dived **without** tak**ing** off his clothes*). En 44, on a affaire à un syntagme infinitif explicitant (par identification large) l'occurrence de *choice* qui échappe à la forclusion de l'ensemble des choix qui s'offraient à *He* : le sémantisme de la dévirtualisation (cf. *to* ; voir P. Cotte 1982) est seul pertinent ici. En 43 et en 45, il serait aberrant d'attendre une nominalisation (**What could he do but forgiveness ?/ *He does nothing but mistakes*), puisque *do what* et *do nothing* sont des « pro-formes » complexes destinées l'une et l'autre à référer au paradigme des prédicats.

Tentative d'explication. L'absence de nominalisation répond à une nécessité : elle laisse *but* opérer un travail de mise en relation de l'exception (*forgive her / to do as he was told / complain*) avec son paradigme ([*He could*] ***do what ? / choices*** [*he had*] / [*He–*] ***do something***), **quel que soit le paradigme** sur lequel s'opère ce travail. Cette mise en relation s'opère **à l'intérieur d'un même syntagme**, à la faveur de la corrélation entre le paradigmatique et *but*.

Ce qui permet de conclure, avec prudence, que *but* constitue un ligateur (ou un complémenteur) corrélatif qui par nécessité (étant appelé à remplir sa fonction à l'intérieur de syntagmes de statuts syntaxiques variés) échappe à la dichotomie conjonction / préposition[13]. On aboutira à la même conclusion pour *que* (sans récuser l'hypothèse d'un *que* adverbial intégratif dans les énoncés généralisants – cf. P. Le Goffic 1993 et le § 2 – ni le terme d'« auxiliaire exceptif » utilisé par M. Wilmet). Associé à cette fonction d'intermédiaire, le sémantisme de *but* joue bien entendu un rôle primordial.

8. Exception et altérité paradigmatique

Des remarques faites ci-dessus, on conclura que le tour exceptif en général et la négation exceptive en particulier sont des structures paradigmatisantes

[13] On pourrait faire le rapprochement avec un phénomène souvent exploré : celui de la comparaison – Cf. *She loved her job more than him* (ambiguïté : *more than he did / more than she loved him*) ou encore : *Il ne fait que* (de) *se plaindre* à côté de *Il est beaucoup plus facile de contourner la montagne **que d'**escalader le col.*

(terme que Nølke applique à des adverbes – *even, just, only, too, seulement, même, aussi* – qui opèrent sur les paradigmes, ou plus précisément sur un élément donné de la chaîne linéaire – indépendamment du statut syntaxique de cet élément – pour établir une relation et préciser la nature de cette relation entre cet élément et son paradigme).
Le lien de l'exception avec le paradigme correspond et à un processus de focalisation syntagmatique et à un processus d'exclusion référentielle (de double exclusion dans le cas de la négation exceptive). Ce qui rend pertinente la référence au paradigme, c'est précisément le phénomène de sélection qui sous-tend le tour exceptif. Autrement dit, la sélection s'opère par prise en compte et élimination de l'altérité paradigmatique (cf. Merle 1995), que cette altérité soit qualitative (cf. ci-dessous 38 : *Qui d'**autre*** / 40 : *Tout **autre*** / 34 : *rien d'**autre***) ou quantitative (34 : *rien de **plus** –* ce qui revient à associer un gradient appréciatif à la notion), ce qui correspond à un phénomène de focalisation paradigmatique sur l'élément exclu.

38. **Qui d'autre que** George ferait une chose pareille ?
40. – Rodrigue, as-tu du cœur ? – **Tout autre que** mon père / L'éprouverait sur l'heure. (Corneille)
34. Ce **n'**était **rien qu'**un feu de bois / Mais il m'avait chauffé le corps… (G. Brassens) [Gloses : ce n'était rien (d'**autre**) / (de **plus**) qu'un feu de bois]

9. Conclusions

La négation exceptive a été envisagée ici sommairement comme un cas particulier du tour exceptif. Le principe même de l'exception implique pour au moins un élément d'un ensemble plus vaste un statut en rupture par rapport au statut de cet ensemble, à l'intérieur d'une relation construite dans un énoncé donné. L'exemple suivant en contient une occurrence (*nobody else but you*) :

36. I want to be loved by **you** – **Just you** – **Nobody else but you** – I want to be loved by **you** – **Alone** (*Some Like it Hot*)

L'agent (*you*), mis en relation par *by* avec le noyau verbal (*loved*), est le foyer rhématique du premier segment ; il est reformulé en aval sous la forme de deux syntagmes successifs (*just you / nobody else but you*). *Just* est adverbe paradigmatisant, tandis que la syntaxe interne de *nobody else but you* donne au tour exceptif un statut de structure paradigmatisante. Le travail effectué sur le paradigme se fait en deux temps, selon un mécanisme de double exclusion : 1/ forclusion paradigmatique (*nobody*) ; 2/ sélection d'un élément (*you*) exclu de

la forclusion, localisé dans un Extérieur E posé par *but.* A l'intérieur du syntagme, la structure est contrainte et aboutit toujours à l'élément sélectionné : il s'agit d'une structure de focalisation. La focalisation est ainsi à la fois paradigmatique et syntagmatique.

Le fonctionnement de la négation exceptive pourrait se résumer de la façon suivante : il s'agit d'une opération de centrage (focalisation) sur une occurrence (*you*) après prise en compte de l'altérité (cf. *else*) paradigmatique pertinente (*no**body***) et forclusion paradigmatique (***no***body*), dans une situation d'énoncé donnée (*I want to be loved by X*), elle-même indexée sur une situation d'énonciation donnée (cf. Merle 2002).

Bibliographie

BLANCHE-BENVENISTE Claire, 2003, « Les formes grammaticales de réalisation des sujets et leur inégale représentation en français contemporain », in *Le sujet*, *BFDL,* Paris / Gap, Ophrys, p. 73-90.

COTTE Pierre, 1982, « *To*, opérateur de dévirtualisation en anglais », *Modèles linguistiques,* tome IV-2, dir. André JOLY & Richard LILLY, Presses universitaires de Lille, p. 135-150.

CULIOLI Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation – Opérations et représentations*, Paris / Gap, Ophrys.

DAMOURETTE Jacques & Edouard PICHON, 1911-1940, *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*, 7 volumes, Paris, Editions d'Artrey.

JOLY André 1982, « *But*, signe de l'exception et de la restriction dans l'histoire de l'anglais », in *Modèles linguistiques,* dir. A. JOLY & R. LILLY, tome IV-2, Presses universitaires de Lille, p. 151-175.

LE GOFFIC Pierre, 1993, *Grammaire de la phrase française,* Paris, Hachette.

MARCHELLO-NIZIA Christiane, 1999, *Le français en diachronie*, Paris / Gap, Ophrys.

MERLE Jean-Marie, 1995, « *JUST* », in *Langage, Langues, Linguistique*, n° 2, dir. Claude DELMAS & Annie LANCRI, Université Paris-3, p. 157-173.

MERLE Jean-Marie, 2002, « *WANT* », in *Linguistique contrastive et traduction*, tome 6, dir. Jacqueline GUILLEMIN-FLESCHER, Paris / Gap, Ophrys, p. 151-181.

MELIS Gérard, à paraître, « La prédication et ses arguments », in *La prédication*, *BFDL*, Paris / Gap, Ophrys

NØLKE Henning, 1994, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Bibliothèque de l'information grammaticale, Louvain – Paris, Editions Peeters.

SOUESME Jean-Claude, 1995, « *But*, marqueur de passage de frontière, et ses traductions en français », in *Relations discursives et traduction*, dir. Michel BALLARD, Presses universitaires de Lille, p. 157-186.

WAGNER Robert Léon & Jacqueline PINCHON, 1991, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

WILMET Marc, 1997, *Grammaire critique du français*, Paris, Duculot.